

DIGITALISATION, TIERS-LIEUX, ACCOMPAGNEMENT

UN PLAN À TROIS DIMENSIONS POUR ACCÉLÉRER LA TRANSFORMATION DE LA FORMATION

Les contours du plan de modernisation de la formation se précisent. Le Haut-Commissariat aux compétences qui pilote sa mise en œuvre va actionner, d'ici au mois de septembre, trois leviers complémentaires pour faire émerger de nouvelles approches pédagogiques, soutenir l'innovation et accompagner la mutation des prestataires.

Estelle Durand



L'IMAGE

Carine Seiler,
haut-commissaire
aux compétences.

Le monde de la formation s'apprête à entrer de plain-pied dans l'ère du digital. C'est du moins l'ambition du plan de modernisation du secteur piloté par le Haut-Commissariat aux compétences dans le cadre de France Relance. Dotée de 300 millions d'euros, cette initiative vise à accélérer l'intégration du numérique dans les pratiques des prestataires et, par ricochet, à "développer le secteur de l'EdTech pour faire de la France un leader de l'innovation pédagogique", lance Carine Seiler, haut-commissaire aux compé-

tences. Ce plan "qui n'a pas d'équivalent en Europe" fait l'objet d'une préparation concertée afin de tenir compte des attentes de la profession et d'engager le secteur dans une "transformation globale et durable" qui se traduira notamment "par des logiques de mutualisation et de travail en réseau plus fortes à l'avenir".

Soutenir l'innovation par un appels à projets

Partant du constat que le manque de capacité d'investissement constitue le principal frein

à l'innovation, le Haut-Commissariat joue la carte de la mutualisation pour susciter la création et l'appropriation d'outils et contenus numériques. Ce volet du plan de modernisation passera par un appel à projets doté de 100 millions d'euros. Objectif : "Encourager les acteurs à se fédérer au sein de réseaux ou de consortiums pour développer des solutions de formation hybrides répondant aux besoins d'une filière économique", explique Carine Seiler.

Mutualiser les ressources à l'aide de "communs numériques"

Le soutien à l'innovation se traduira aussi par la création de "communs numériques". "L'idée est de contribuer financièrement au développement de ressources à forte valeur ajoutée, tels que des outils de réalité virtuelle permettant l'acquisition de gestes professionnels ou des solutions fondées sur les sciences cognitives qui facilitent l'apprentissage", détaille Carine Seiler.

Ces ressources que peu d'organismes pourraient financer à titre individuel seront mises à la disposition des acteurs de la formation selon des modalités qui restent à définir. "Cette logique de patrimoine commun pose des questions de droit de la propriété intellectuelle et de droit de la concurrence que nous sommes en train d'étudier", précise Carine Seiler.

Pour amorcer le mouvement, le Haut-Commissariat aux compétences a d'ores et déjà engagé plusieurs projets pilotes visant à créer 15 parcours de formation hybrides intégrant des modules innovants. Ces expérimentations ciblent des métiers ou des compétences stratégiques dans le cadre du plan de relance. Le soin et la santé ou encore la rénovation énergétique en font partie.

Labelliser des tiers-lieux

Cette approche collaborative vaut aussi pour le deuxième volet du plan de modernisation. Il s'agit de soutenir et de labelliser des tiers-lieux en vue d'intégrer la formation dans leur champ d'action. Ces espaces offriront aux apprenants un environnement propice à l'acquisition de compétences à distance. Les prestataires de formation y trouveront des ressources mutualisées pour enrichir leur offre.

Accompagner les transformations

L'élan impulsé par l'État ne sera pas sans conséquences pour les prestataires. Le digital va modifier les approches pédagogiques, faire émerger de nouveaux métiers et bousculer les modèles

DES MARGES DE PROGRÈS

L'étude menée par le Haut-Commissariat aux compétences début 2021 met en lumière les effets de la crise sur les pratiques des prestataires, mais des marges de progrès existent. Les projets d'équipements en matière de digital restent rares. En cause : le manque de moyens financiers et de compétences.

72 % des organismes de formation et CFA de plus de 50 salariés déclarent avoir **fait évoluer leur offre vers davantage de numérique** (moins de 50 salariés : 53 %)



66 % des organismes de formation et CFA sont freinés pour l'acquisition de contenus pédagogiques digitaux par **manque de moyens financiers**.

40 % sont freinés par **manque de compétences en interne**.



Source : enquête réalisée du 19 janvier au 22 février 2021 par le Haut-Commissariat aux compétences auprès de 8 271 organismes de formation et CFA.

économiques. Pour les aider à se positionner dans ce nouvel environnement, le Haut-Commissariat s'apprête à déployer une offre d'accompagnement. Ce troisième axe du plan, qui répond à une attente forte du secteur, fait l'objet d'un groupe de travail chargé "de définir le périmètre de cette prestation, son niveau de prise en charge et son articulation avec ce que proposent déjà d'autres acteurs, tels que les Régions", précise Carine Seiler.

Lever les freins à l'innovation

Le plan de modernisation laisse entrevoir des changements structurants à tous les niveaux. L'hybridation des formations pourrait ainsi avoir une incidence sur les mécanismes de financement. Un sujet dont s'empare le Haut-Commissariat. "Des hackatons seront organisés pour faire évoluer les pratiques d'achat ou les modalités de preuve qui peuvent constituer des freins à l'innovation", indique Carine Seiler.

Les différents volets du plan de modernisation seront déployés progressivement dans les cinq mois qui viennent, avec la volonté d'agir vite pour esquisser d'ici à 2022 ce que sera la formation de demain. ●